

Justificatif généré le 16/02/2024

Support de parution :



Date de parution : 16/02/2024
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/725104
N° d'annonce : 725104

DELOITTE INTERNATIONAL

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 €

Siège social : 6 Place de la Pyramide 92908 PARIS-LA-DEFENSE CEDEX

792 193 369 R.C.S. Nanterre

Suivant procès-verbal de Dissolution sans liquidation en date du 15.02.2024, la société DELOITTE, Société par actions simplifiée, au capital de 17.178.650 euros, ayant son siège social au 6 Place de la Pyramide – 92908 PARIS LA DEFENSE CEDEX, immatriculée 434 209 797 RCS NANTERRE, agissant en qualité d'associé unique de la société DELOITTE INTERNATIONAL a décidé de dissoudre ladite société, à compter du même jour, par application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil, et aux conditions fixées par ce texte. (Etant précisé que l'effet fiscal a été fixé au 01.06.2023)

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société à son associé unique.

Les créanciers pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de 30 jours, à compter de la date de publication du présent avis, auprès du Tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation ; la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers, ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société DELOITTE INTERNATIONAL au RCS de NANTERRE.

Pour avis

L'Associé Unique.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeQHDEdhZ

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeQHDEdhZ>

